

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ D'AMIENS

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.612-7 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1 ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la charte des thèses ;

Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale ;

Vu les pièces justificatives produites par M. FRANÇOIS DE GUERVILLE, né le 14 octobre 1979 à AMIENS (080), en vue de son inscription au doctorat ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a soutenu, le 16 juin 2008 une thèse portant sur le sujet suivant : Films minces et superréseaux à base du ferroélectrique BaTiO₃ et du relaxeur BaTiZrO₃ : élaboration, étude par diffraction de rayons X et spectroscopie Raman. Modélisation des domaines dans les films minces et superréseaux ferroélectriques, préparée au sein de l'école doctorale Sciences et Santé, devant un jury présidé par MICHAEL KARKUT et composé de LAURENT BAUDRY, BRAHIM DKHIL, MIMOUN EL MARSSI, LAURENT LAHOUCHE, YURY YUZYUK ;

Vu la délibération du jury ;

Le **DIPLOME DE DOCTEUR** PHYSIQUE, spécialité PHYSIQUE DE LA MATIERE CONDENSEE, *mention très honorable*

est délivré à **M. FRANÇOIS DE GUERVILLE**

et confère le **grade de docteur**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Amiens, le 27 février 2009

Le titulaire

N° AMIENS 7456512
/2009200704213

Le Président

Georges FAURE

Le Recteur d'Académie,

Chancelier des universités d'Am.

Anne SANCIER-CHATEAU